



club alpin français  
*Calanques Marseille Cassis*

## REUNION DU BUREAU DU

5 mars 2009

sont présents : Patrice Brod, Jean-Michel Eychenne, Monique Jérôme, Sylvie Monniaux et Jacques Santoni.

est excusé : Joël Le Breton.

La séance est ouverte à 19h40, sous la présidence de Patrice Brod.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Organisation précise et dans le détail du 29 mars 2009 (après décision par le bureau de l'itinéraire définitif) : mise à jour des documents, démarchage des sponsors pour les cadeaux, réception des inscriptions et relance des participants de l'année dernière, cartes découvertes et certificats médicaux, organisation de la soirée, recherche des 25 volontaires nécessaires et organisation / coordination de leurs tâches.
2. Permanence / matériel : propositions de Jacques Santoni à discuter et à mettre en oeuvre.
3. Organisation administrative du club : registres à tenir (officiel sur l'existence du club, administratif sur les PV, technique sur l'inventaire du matériel et les qualifications des encadrants), fournitures à disposer, rangement à effectuer.
4. Examen des différents points du dernier bureau et avancement.

### Point 1 :

- Monique Jérôme prend en charge le démarchage des sponsors (expé, north face), sponsors que l'on peut inviter pour la soirée, ainsi que l'organisation de la soirée (avec Nicole Lusinchi, Rémi Ménager, Sabine Prat et Amina Barkouk) : il faudra s'assurer d'avoir des tables, nappes, couverts, assiettes, verres, une sono pour la musique et un micro (c'est un plus, pas absolument nécessaire : les participants du brevet n'auront peut-être plus tout à fait les jambes pour aller guincher), acheter les boissons (pour lesquelles le club paiera), coordonner les plats confectionnés par les participants (Jean-Michel fera, comme l'an dernier, un formulaire sur le site du CAF afin que tout le monde puisse inscrire ce qu'il envisage de faire et puisse consulter ce qui est déjà prévu). Monique se charge aussi de faire les prix à partir des lots reçus et du timing de la soirée (discours de notre cher président, remise des prix,...).
- Patrice Brod se charge de la collecte des inscriptions (renseignements et chèques) et des certificats médicaux. Il ira aussi démarcher « La Montagne » et complètera par des lots achetés (remboursés par le club) si besoin est.
- Jean-Michel Eychenne se charge de la mise à jour de la feuille de route, du règlement, du carnet de bord, des fiches de postes et des chauffeurs. Il met aussi au point un diplôme pour ce brevet (sur fond d'aquarelle fait par Sarah ?). Il délivrera les cartes découverte pour les participants non CAF qui en voudront. Pendant le brevet, Jean-Michel se porte volontaire pour faire le pointage au départ et à l'arrivée, il aura la charge, importante s'il en est, du chronomètre.
- Jacques Santoni était chargé de la reconnaissance du parcours : l'éboulement sur le chemin rouge qui mène à la calanque de l'oeil de verre est franchissable, à condition que le temps reste sec. Si de fortes pluies ont lieu avant le brevet, une autre possibilité est de passer par le col de la Candelle et d'aller directement au col des charbonniers, en évitant donc la calanque de l'oeil de verre et la

cheminée du CAF (Christine Sauvaire et Maxime d'Aillaud doivent reconnaître cette cheminée du CAF).

- À ce jour, 8 équipes complètes sont inscrites. En ce qui concerne les volontaires, on demande encore des personnes pour aider à l'organisation de la soirée et du brevet lui-même. Il manque en particulier des chauffeurs pour le retour de Cassis à Marseille, mais on demande aussi des contrôleurs, des serre-file, des équipiers (cheminée du CAF et éboulis de l'Oule). Un point définitif sera fait lors du comité directeur du 19 mars.

**Point 2 :** Jacques Santoni évoque le problème de la gestion du matériel. Il suggère qu'une personne soit de « permanence matériel » chaque jeudi (autre que la personne de permanence), et que seule cette personne puisse faire sortir le matériel (collectif ou particulier) : une fiche de sortie du matériel doit aussi être stockée dans le classeur prévu à cet effet. Cette solution semble la plus pertinente au bureau, à condition que l'on trouve assez de volontaires pour assurer cette tâche le jeudi. Sylvie se chargera de relancer les membres du comité directeur pour faire un appel « permanences » (ouverture, fermeture du local, accueil des adhérents et matériel).

**Point 3 :** Un registre contenant les statuts et le règlement intérieur se trouve dans l'armoire à droite de la porte d'entrée du local. Un autre classeur contient les PV d'AG, de comité directeur et de bureau. Les qualifications des encadrants doivent se trouver dans les fichiers électroniques de l'extranet. Le nouveau récépissé de la préfecture n'est toujours pas arrivé. En attendant, l'attestation de dépôt de dossier sera stockée avec les statuts et le règlement intérieur.

**Point 4 :** Lors du bureau du 15 janvier 2009 avait été évoqué l'envoi des comptes 2008, du PV de l'AG et du comité directeur mettant en place son nouveau bureau au CAF national par Joël Le Breton : ce point n'a pu être vérifié en l'absence de Joël, mais Sylvie contactera Joël pour confirmation. Les autres points de ce bureau du 15 janvier sont réglés.

En l'absence de questions diverses, la séance est levée à 20h50.

La secrétaire

Le Président

Sylvie Monniaux

Patrice Brod